

# Les piétons veulent se faire entendre !



**À deux sur une trottinette : l'un des usages que combat Michel Voilin.**

Photo archives Le DL/J.-B.V.

**C'**est officiel : depuis le 18 janvier, l'agglomération grenobloise a son représentant local de l'association 60 millions de piétons (ex-Association de défense du piéton). Michel Voilin, président de l'Union de quartier Championnet/Bonne/Condorcet/Hoche, arbore cette nouvelle casquette, qui lui tient à cœur. « Les piétons, jusqu'alors, n'avaient pas de représentant associatif à Grenoble, hormis via l'ADTC [Association pour le développement des transports en commun, NDLR]. Or la sécurisation des trajets des piétons est un vrai sujet. Et il est important de se faire entendre, notamment lors

de réflexions sur les nouveaux modes de transport arrivant à Grenoble. »

Allusion à peine voilée aux trottinettes, que nous évoquions dans un récent dossier (lire notre édition de mercredi). « Tier mobility, la société qui gère les trottinettes en libre-service, parle de Grenoble comme d'une bonne élève. Or à nos yeux, ce n'est pas le cas, assure Michel Voilin. Nous avons de nombreux témoignages de piétons qui ont eu à subir les méfaits de ce mode de transport : trottinettes électriques circulant jour et nuit, sur les trottoirs - pourtant interdits à tous les engins de déplacement personnel à moteur -,

et ne respectant pas les piétons qui appréhendent, non sans raison, de marcher dans la ville. »

## Alerter sur les dangers du deux-roues

En octobre dernier déjà, trois unions de quartier du centre-ville de Grenoble s'étaient associées pour alerter le public sur les dangers du deux-roues en centre-ville. « Nous regrettons que les associations de quartier ne soient jamais consultées par les pouvoirs publics lors de la mise en place de telles nouvelles mobilités, qui ne sont pas sans conséquences directes sur la vie quotidienne », insiste Michel Voilin. Qui pointe également

« l'absence de campagne d'information, lorsque le libre-service des trottinettes a été lancé en juillet. Il aurait été bon d'informer les gens sur la réglementation en vigueur. Or il n'y a pas eu d'accompagnement, pas de concertation, pas de prévention ». Les habitants « sont mis devant le fait accompli, regrette-t-il. Pourtant, nous pouvons donner un avis pertinent ! Chacun peut trouver sa place en ville... mais il faut pour cela travailler sur les infrastructures ».

**Isabelle CALENDRE**

Contact :  
piétonsgrenoblois@orange.fr ;  
www.pietons.org